

# MasterRoc<sup>®</sup> SA 545

Accélérateur de prise non alcalin (BE/AF) pour béton projeté; EN 934-5: T2

## Domaines d'application

- Accélérateur de prise non alcalin pour béton projeté par voie sèche
- Consolidation de la roche, des fouilles ou des talus
- Consolidation lors de travaux d'avancement en travaux souterrains
- Travaux de protection avec du béton projeté

## Action

- Amélioration des résistances initiales
- Permet l'application d'épaisseurs de couche plus importantes en une main
- Facilite l'application en présence de supports humides ou mouillés

## Plage d'utilisation recommandée

4–8 % par rapport à la teneur en liant

- Un surdosage peut provoquer une diminution des résistances finales.
- Pour déterminer le dosage optimal, il est recommandé de procéder à des essais avec la formulation de béton prévue.

## Adjonction

Le matériau à projeter, normalement 350–400 kg/m<sup>3</sup> de liant (ciment et éventuellement cendres volantes ou similaire) avec une granulométrie de composition adéquate, sera prémixé dans le malaxeur sans adjonction d'eau. Pendant l'adjonction du mélange sec dans la machine de projection, l'accélérateur sera ajouté selon besoin et de façon régulière soit à la main ou soit à l'aide d'un doseur.

## Remarque

L'efficacité de l'accélérateur de prise est influencée par son dosage, la teneur en ciment ainsi que de la température du béton projeté et celle de l'environnement. La quantité d'eau additionnée au béton projeté par voie sèche est un autre paramètre important.

## Attention:

Le matériau est très hygroscopique et absorbe l'humidité de l'air environnante. Respecter les instructions de stockage!

## Combinaisons possibles

Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants:

- MasterRoc<sup>®</sup> HCA 10  
(retardateur de prise ou régulateur de consistance)
- Tous les types MasterEase<sup>®</sup>, MasterGlenium<sup>®</sup> et MasterRheobuild<sup>®</sup> (superplastifiants, retardateurs de prise/superplastifiants)

## Manipulation

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Respecter les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.

## Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

## Ecologie

Ne pas déverser dans la nappe phréatique, dans les eaux usées ou dans les égouts, même en petites quantités.

## Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via [info-as.ch@masterbuilders.com](mailto:info-as.ch@masterbuilders.com) ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, T +41 27 327 65 87.

## Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T +41 27 327 65 87.

# MasterRoc<sup>®</sup> SA 545

Accélérateur de prise non alcalin (BE/AF) pour béton projeté; EN 934-5: T2

<b>Caractéristiques du produit</b>	
Base chimique	mélange à base de sels inorganiques
Homogénéité	poudre homogène
Couleur	blanchâtre
Densité relative	1.7 ± 0.1 kg/dm <sup>3</sup>
Valeur du pH	non applicable
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl <sup>-</sup> )	< 0.10% en masse <sup>4)</sup>
Teneur en alcalins (équivalent Na <sub>2</sub> O)	≤ 1.0% en masse <sup>5)</sup>
Catégorie de pollution des eaux	WGK I: faible risque pour les eaux
<b>Logistique</b>	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 5°C à + 30°C à l'abri de l'humidité et des impuretés
Elimination	Code OMoD: 06 03 14

## Remarques

<sup>4)</sup> = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10% en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

<sup>5)</sup> = Résultats analytiques sur demande

No. Article	Conditionnement	Contenu	Disponibilité
50143828	Sac <sup>1)</sup>	25 kg	Sur demande

<sup>1)</sup> Palette = 60 pce × 25 kg



## Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

